

# 2010 L'essentiel



## Présentation de l'association

**Créée en 1966 par Lino Ventura, Perce-Neige mène depuis 45 ans des actions concrètes en faveur des personnes en situation de handicap :**

- réalisation de « Maisons Perce-Neige » pour l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées mentales et polyhandicapées,
- conseil et soutien auprès des familles,
- sensibilisation et interpellation des pouvoirs publics.

**Chaque « Maison Perce-Neige » a une capacité d'accueil de 30 à 40 places** et offre un cadre de vie agréable et convivial, visant à favoriser l'épanouissement des résidents.

Ceux-ci sont accompagnés au quotidien dans le respect de leur personnalité, leur histoire, leurs projets, mais également de leurs droits fondamentaux (intégrité physique et morale, sécurité, dignité, vie privée) par des professionnels qualifiés.

Faute de pouvoir offrir des solutions à toutes les familles qui la sollicitent, Perce-Neige apporte également des conseils dans les démarches à accomplir, ainsi qu'une aide à la recherche de placement lorsque la situation l'impose.

**Enfin, l'Association participe aux actions de promotion et sensibilisation aux spécificités et à la reconnaissance du handicap mental.**

## Edito du Président



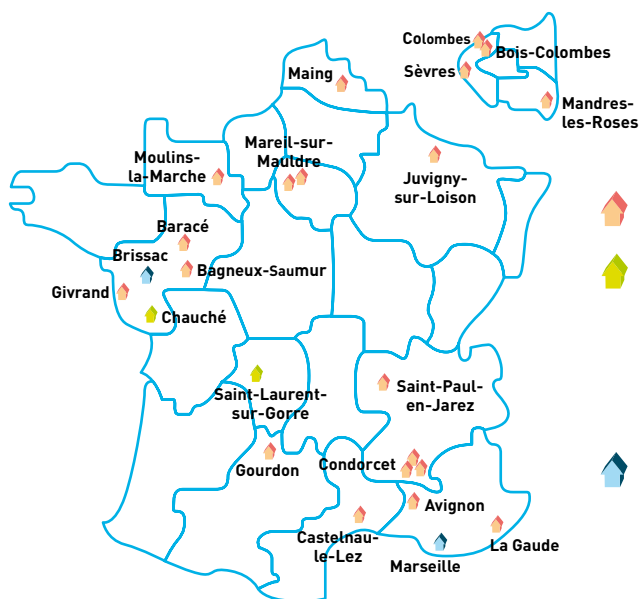
*Christophe Lasserre-Ventura  
Président  
de Perce-Neige*



L'année 2010 aura encore été une année de développement pour notre association avec l'ouverture de deux nouvelles « Maisons Perce-Neige » : la première à Chauché, en Vendée, et la seconde à Saint-Laurent-sur-Gorre, en Haute-Vienne. Au cours de cette année, nous avons également débuté la construction de deux futurs Foyers d'Accueil Médicalisés dédiés à l'accueil de personnes autistes à Brissac (Maine-et-Loire) et Marseille (Bouches-du-Rhône).

Fin 2010, l'association gère ainsi 27 établissements - Foyers de Vie, Foyers d'Accueil Médicalisés, Maisons d'Accueil Spécialisées, Instituts Médico-Educatifs - et depuis peu, une « Maison des Aînés » pour les personnes handicapées vieillissantes. Réparties sur 20 implantations géographiques différentes, ces structures accueillent au total près de 700 résidents.

Dans le respect des intentions de Lino Ventura, son fondateur, et grâce au soutien de ses donateurs et partenaires publics et privés, notre association poursuit l'œuvre engagée il y a près de 45 ans déjà, tout en évoluant au fil des progrès scientifiques et humains concernant le handicap mental et sa prise en charge. »



Maisons Perce-Neige

Ouvertures en 2010

- **Chauché** (Vendée) : Foyer de vie et Foyer d'Accueil Médicalisé
- **Saint-Laurent-sur-Gorre** (Haute-Vienne) : Foyer d'Accueil Médicalisé

Projets pour 2011-2012

- **Brissac** (Maine-et-Loire) : Foyer d'Accueil Médicalisé pour autistes
- **Marseille** (Bouches-du-Rhône) : Foyer d'Accueil Médicalisé pour autistes

# 2010 L'essentiel

Principales réalisations

## OUVERTURES

de deux nouvelles maisons



### MAISON PERCE-NEIGE DE SAINT-LAURENT-SUR- GORRE (HAUTE-VIENNE)

La Maison Perce-Neige de Saint-Laurent-sur-Gorre (Haute-Vienne) accueille depuis septembre 2010 trente-deux adultes handicapés âgés de plus de 40 ans.

### MAISON PERCE-NEIGE DE CHAUCHÉ (VENDÉE)

La Maison Perce-Neige de Chauché (Vendée) accueille depuis août 2010 trente adultes handicapés âgés de 35 ans et plus.

## LES PROJETS en construction



### Projet de Brissac



### Projet de Marseille

Actuellement en construction, deux nouvelles Maisons Perce-Neige ouvriront leurs portes à Brissac (Maine-et-Loire) d'ici fin 2011 et à Marseille (Bouches-du-Rhône) d'ici 2012.

Ces deux établissements seront dédiés à l'accueil d'adultes présentant un syndrome autistique.

## PRESSE



## PERCE-NEIGE MAGAZINE



## LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Cette campagne mettant en scène des personnes handicapées et leurs familles s'est déployée tout au long de l'année 2010 et a eu des retombées très positives. Elle a permis de mettre en avant les bénéficiaires de l'action de Perce-Neige et a contribué à sensibiliser le public.

## SITE INTERNET

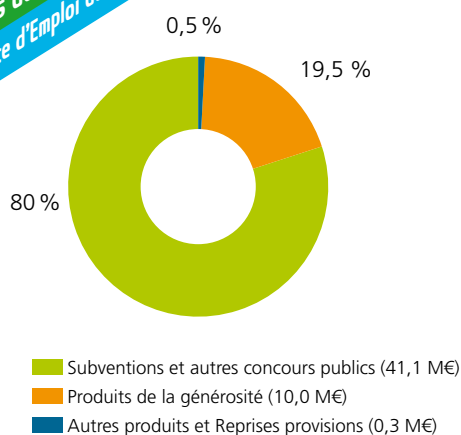


## AFFICHAGE



- Près de **700 résidents** accueillis dans les Maisons Perce-Neige, au sein de **27 établissements** (Foyers de vie, Foyers d'Accueil Médicalisés, Maisons d'Accueil Spécialisées ou Instituts Médico-Educatifs),
- Plus de **800 salariés** exerçant leurs missions d'accompagnement et de soutien des personnes handicapées au sein des Maisons (fonctions socio-éducative, médicale et paramédicale, administrative et de direction).

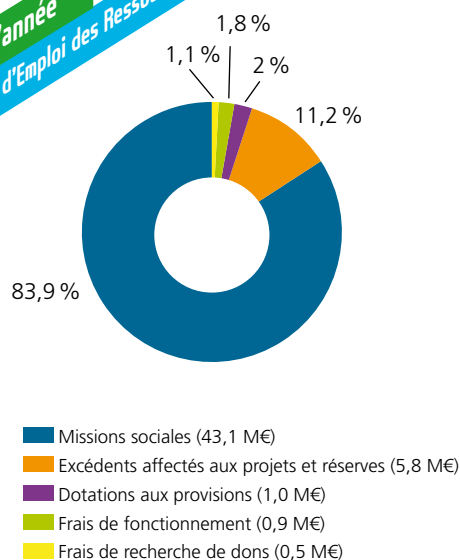
**Les Ressources de l'année**  
source Compte d'Emploi des Ressources



2010 traduit comme pour les années précédentes la confiance et le soutien de nos donateurs (particuliers et entreprises) et testateurs à nos actions, avec une contribution de 10,0 M€ en ressources de la générosité.

Les fonds publics (Conseils Généraux et Etat) constituent la principale ressource (41,1 M€) pour couvrir les budgets de fonctionnement des établissements.

**Les Emplois de l'année**  
source Compte d'Emploi des Ressources



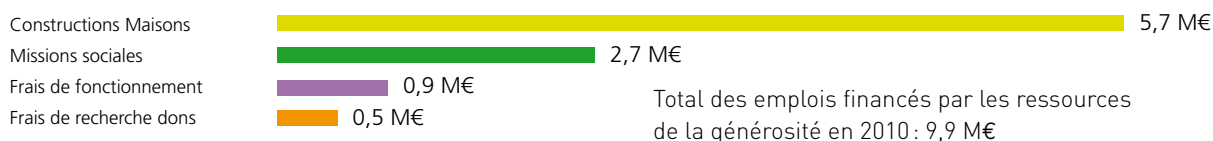
Les missions sociales recouvrent les actions de Perce-Neige en faveur des personnes handicapées :

- la gestion des 27 établissements (42,3 M€)
- la sensibilisation à la cause du handicap (0,2 M€)
- le financement de lits de fondation (0,5 M€)

L'excédent permet d'affecter des ressources pour la réalisation de nouveaux projets et de constituer les réserves garantissant la pérennité des actions.

Les autres frais (fonctionnement et recherche de dons) restent à un niveau maîtrisé de 3 % des charges totales.

**LES EMPLOIS DE L'ANNÉE FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ** (SOURCE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES)



Plus de 85 % des ressources de la générosité soit 8,4 M€, ont financé des constructions de Maisons (Chauché et St-Laurent-sur-Gorre) et permis la poursuite des missions sociales. Les autres frais recouvrent les moyens nécessaires à la gestion et le traitement des dons et legs d'une part et au fonctionnement général de l'Association d'autre part.

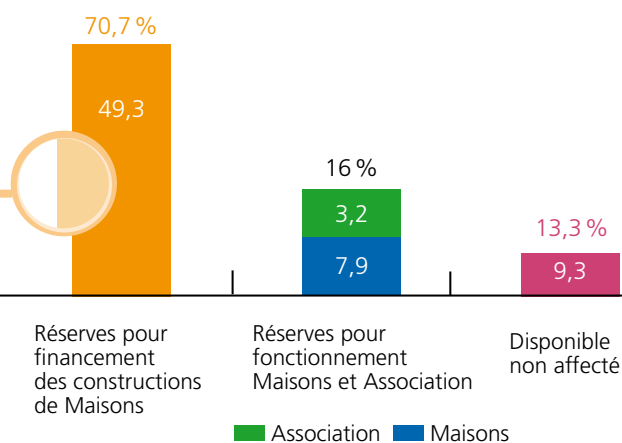
\* Tous les chiffres sont présentés en millions d'Euros (M€) et arrondis au plus près.

### LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN SIMPLIFIÉ AU 31/12/2010 (en Millions d'Euros)

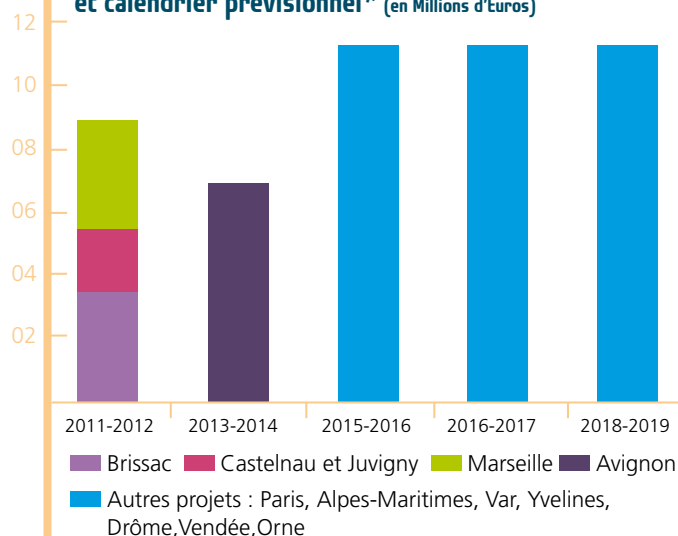
ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé	79,1	Fonds propres	122,7
Actif réalisable et disponible	83,5	Résultat de l'exercice	5,8
		Dettes et Provisions	34,1
<b>Total</b>	<b>162,6</b>		<b>162,6</b>

Les fonds propres permettent de garantir la pérennité des actions de l'Association : en ce sens, plus de 85% des réserves financières présentées dans les graphiques ci-dessous sont préaffectées aux nouveaux projets ou au fonctionnement des Maisons et du siège.

### Les Réserves financières au 31/12/2010 en Millions d'Euros (incluses dans les Fonds propres au bilan)



### Réserves pour les constructions de Maisons et calendrier prévisionnel\* (en Millions d'Euros)



\* Après approbation AG du 20/06/2011

### 1. COMMENT PERCE-NEIGE FINANCE-T-ELLE SES PROJETS ?

J-L A. : C'est essentiellement grâce à la générosité du public (dons et legs) que Perce-Neige peut financer de nouveaux projets en faveur des personnes handicapées. A titre complémentaire, l'Association bénéficie de subventions et a recours à des prêts aidés (PLS – Prêts Locatifs Sociaux).

### 2. QUELLE EST LA POLITIQUE DE RÉSERVES DE L'ASSOCIATION ?

J-L A. : Perce-Neige affecte pour l'essentiel ses réserves au financement de projets en cours et à venir. Dans une optique de prudence, l'Association met également en réserve de quoi assurer une partie des frais de fonctionnement des Maisons qui ne serait pas couverte par le financement des administrations de tutelle.

### 3. QUELLE EST LA POLITIQUE DE PLACEMENTS ?

J-L A. : Perce-Neige privilégie les placements sécurisés, de manière à garantir le plan de financement des projets futurs.

Les contrôles des organismes externes  
sur les comptes de Perce-Neige

### COMITÉ DE LA CHARTE

Perce-Neige est membre du Comité depuis 1996 et se soumet à son contrôle dans le cadre des règles de transparence et de déontologie auxquelles l'Association se conforme. Son agrément a ainsi été une nouvelle fois reconduit en 2009.

### COUR DES COMPTES

Dans le cadre des contrôles des organismes faisant appel à la générosité, Perce-Neige a été contrôlé en 2009 par la Cour des Comptes. Le rapport public (disponible sur le site Internet) a mis en évidence le développement de Perce-Neige et la maîtrise des frais de fonctionnement et coûts de collecte.

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2010 ont été contrôlés par un commissaire aux comptes (Cabinet JEGARD) qui les a certifiés. Ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 20/06/2011.